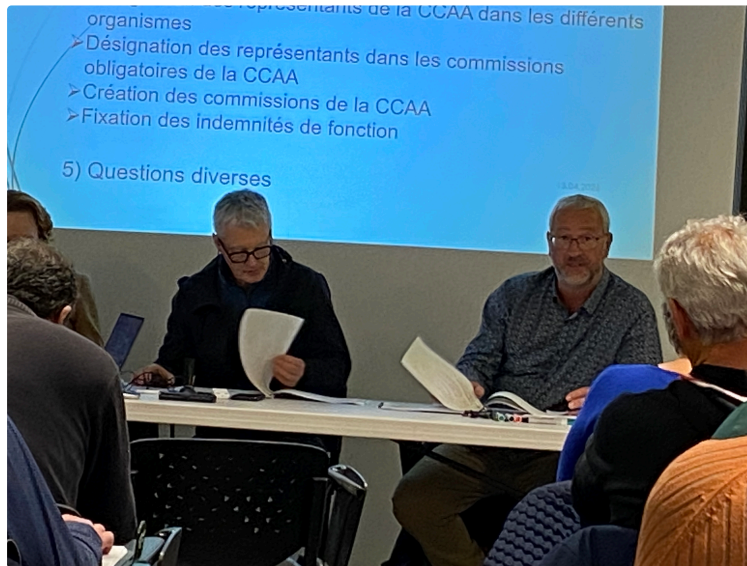


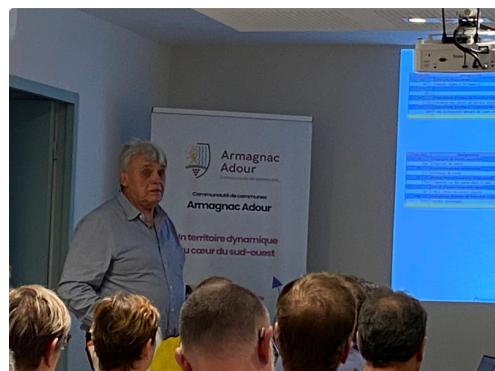
## Un conseil communautaire confus et une gouvernance sans partage



Un conseil communautaire confus et une gouvernance sans partage

Le conseil communautaire « Armagnac-Adour » tenait ce 13 avril, sa première réunion sous la nouvelle présidence de Stéphane Persoons élu lors du renouvellement du bureau issu des dernières élections municipales.

Et le moins que l'on puisse dire c'est que les choses ne se sont pas déroulées sereinement au sein de cette assemblée. Tout avait pourtant bien commencé et Jean Menvielle, nouveau responsable en charge des finances, présentait et expliquait les comptes de l'année écoulée ; une présentation appréciée par les nouveaux élus dont bon nombre découvraient l'intercommunalité. « On reprend une collectivité dans un bon état financier, mais il faut être prudent et raisonnable à l'avenir » expliquait Jean, faisant état de la gestion à venir : report d'un an pour les remboursements du FCTVA, diminution de la dotation à venir sur les exonérations foncières des entreprises, des investissements industriels ou commerciaux qu'il faudra surveiller, autant de sujets qui vont impacter la trésorerie de la structure. Les comptes ainsi présentés, budget principal et budgets annexes, ont été approuvés à la quasi-unanimité des présents. Le président devait ensuite procéder à l'élection des représentants dans les diverses instances et organismes ; la présentation des listes, issues exclusivement de la gouvernance majoritaire, allait donner lieu à de nombreuses incompréhensions : « A partir de maintenant... une seule exigence, travailler ensemble » avait déclaré Stéphane lors de son élection ; la désignation des délégués au PETR du Pays Val d'Adour, véritable instance de mise en œuvre d'un projet de territoire, devait mettre à mal cette déclaration. Une certaine confusion s'est installée dans l'assemblée lorsqu'une nouvelle liste d'opposition, souhaitant participer aux travaux communautaires, est entrée en concurrence avec celle présentée par Stéphane. Le scrutin ne devait retenir aucun de ces candidats d'opposition à l'image des autres représentations. « Ce n'est pas l'esprit communautaire ; vous avez fait le choix de tuer l'esprit communautaire qui régnait sur ce territoire, c'est prendre un risque insensé et vous avez tout verrouillé de votre côté » déclarait Thibaut Renaudin en charge de la communication dans la précédente équipe. Il n'en fallait pas moins pour précipiter le départ de 11 conseillers quittant la réunion à mi-parcours, excédés par ce manque de transversalité. « Je suis désolé que ça se passe comme ça ; peut-être qu'on aurait dû ouvrir, mais on prend acte et je ferai de mon mieux pour revenir vers eux » déclarait Stéphane après ce départ qui ouvre sans doute une crise au sein de l'EPCI après 12 ans de bon fonctionnement.



Jean Menvielle, en charge des finances, présente les comptes 2025 et se fait pédagogue sur de nombreux postes budgétaires